

Compte-Rendu de réunion

Etaient présents :

Nom	Login	Association membre
AFFES Anis	Anis	CIBY-Net
APPERT Fabien	Fabinou	FlemNet
AVOIX Jean-Christophe	XIII	Pac@net
BABUT Nicolas	Nico	Bdl
BEN OURIANE Fouad	Jarod	CIBY-Net
BONFILS Thierry	Tiry	Bdl
CALMEJANE Christophe	Killer	FlemNet
MHENNI Kaissar	César	CIBY-Net
RENZI Vincent	Grogriff	Bdl
VASSEUR Alexandre	Loki	Pac@net
VILLANI Sylvain	Oyster	Flemnet

Etait absent :

MERLE Frédéric	Taz	Pac@net
----------------	-----	---------

Etait invité :

PHILIPPON	Sinese	CIBY-Net
-----------	--------	----------

Ordre du jour :

- Bilan des connectés
- Banque
- CRI
- Le point sur FFSS
- Le point sur la base de données inter-résidences
- Le point sur le site web d'aurore
- RezoSup
- Le problème ADSL
- Partenariat ASESCO
- Connexion Fleming-Pacaterie

Cette réunion a commencé par un discours du président d'Aurore (Jean-Christophe Avoix) qui a remis son poste en question suite à diverses critiques lui ayant été adressées.

Il a donc demandé aux membres du bureau d'Aurore présents, de s'exprimer par voie de vote à main levée sur sa destitution :

10 voix contre

1 voix sans avis

Jean-Christophe Avoix garde donc son poste, et désire un suivi plus strict sur les activités d'Aurore. Il a donc encouragé les membres du bureau d'Aurore à utiliser plus fréquemment divers moyens de communication (tels que le courrier électronique) afin de favoriser une meilleure communication interne, et garder une trace de ces activités.

Bilan des connectés

Estimation actuelle :

Association	Connectés	Potentiel
Bdl	190	300
CIBY-Net	140	300
FlemNet	190	200
Pac@net	140	320
TOTAL	660	1120

Banque

Les comptes bancaires de toutes les associations membre d'Aurore ont migré au Crédit Agricole.

Afin de renforcer le lien instauré avec le Crédit Agricole et de mettre en place un partenariat actif, le bureau d'Aurore invitera Laurent Picard, employé au Crédit Agricole et principal interlocuteur avec la fédération, pour le prochain conseil d'administration.

CRI

Les résidences de l'Ile de Bures, Bures Sud & Nord et La Pacaterie, sont désormais connectées au campus universitaire via une liaison 100Mbits/s.

La libération de la plage d'adresse IP promise par le CRI ne pose aucun problème technique mais plutôt administratif. Anis Affès et Nicolas Babut, responsables réseau de la fédération, restent en contact avec le CRI afin de suivre la progression.

Le point sur FFSS

Parution d'un article sur le logiciel dans le journal de l'université Paris-Sud (Plein Sud).

Le développement du pilote pour Windows 2000 est en bonne voie.

Le développement du pilote pour Windows 98 n'a pas progressé.

Le point sur la base de données inter-résidences

MacFly (membre de Bdl) a bientôt fini l'implémentation de la base.

Le point sur le site web d'aurore

Fouad Ben Ouriane a entamé la partie statique du site. Son travail pourrait être complété et repris en dynamique (PHP) par Scal (membre et webmaster de Pac@net).

RezoSup

La migration sur RezoSup a reçu en majorité un bon accueil (malgré quelques minorités réticentes au début).

RezoSup a pour projet de passer association de loi 1901.

La fédération doit faire signer la charte RezoSup par l'université Paris-Sud (CRI).

Le problème ADSL

Le problème de l'ADSL évoqué dans les précédentes réunions, a été pris en compte par toutes les associations (sauf Pac@net pour qui le sujet est en discussion) :

Les règlements intérieurs et/ou chartes ont donc été modifiés en ces termes :

BdI :

Règlement intérieur

Article 18 : Connexion privée et permanente à Internet

Tout adhérent possédant une connexion privée et permanente à Internet (ADSL, ...) s'engage à le signaler au Conseil d'Administration. L'adhérent ne pourra alors plus bénéficier de sa connexion au réseau de la résidence.

Les contrevenants seront sanctionnés selon les modalités décrites dans l'article 20.

CYBI-Net :

Charte

Ajout à l'article 6 Principes à respecter : De plus, le réseau de CIBY-Net est volontairement isolé de l'extérieur, par conséquent il est strictement interdit de le relier à des réseaux externes par quelque moyen que ce soit (modem, logiciels de tunnelling...).

FlemNet :

Règlement intérieur

Ajout à l'article 3 Conditions d'accès au réseau : Tout adhérent s'engage à signaler s'il prévoit d'établir une connexion externe au réseau local (autre que celle fournit par l'association).

Ajout à l'article 4 Connexion au réseau : Dans le cas où un adhérent possède une connexion externe au réseau local (autre que celle fournit par l'association), il lui est formellement interdit de pouvoir servir de passerelle de l'extérieur vers le réseau local. Le matériel qu'il utilise alors, ainsi que sa configuration est sous sa responsabilité.

Partenariat ASESCO

L'ASESCO (Association Sportive des Etudiants en Sciences du Campus d'Orsay) propose de nombreuses activités sportives. Le nombre de membres inscrits allant diminuant, la fédération Aurore propose de les soutenir (lien sur le prochain site web, etc....).

Connexion Fleming-Pacaterie

La solution laser pour une connexion sans fil entre Fleming et la Pacaterie, afin d'augmenter le débit et d'éviter la location onéreuse de la LS à FT, semble la plus réalisable.

Une aide financière sera probablement adressée au CROUS.

Afin de s'informer et de faire un choix réfléchi, Jean-Christophe Avoix mettra en contact les personnes concernées avec un ingénieur réseau de sa connaissance, spécialiste du domaine.